Située dans le sud-est de la France, la communauté de communes de Cèze Cévennes, dans le département du Gard, est composée de 23 communes.

En 2016, la communauté de communes signe une première Convention Territoriale Globale (CTG) d'une durée de cinq ans avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) du Gard, qui met notamment en évidence un déficit de structures d'accueil et d'accompagnement dans le domaine de la petite enfance. En effet, ce territoire rural étendu compte seulement trois structures de garde du jeune enfant peu accessibles à l'ensemble des habitants.

Dans le cadre de cette convention, la création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) itinérant est envisagée.

En mars 2018, parmi les 23 communes, quatre communes de la communauté de communes de Cèze Cévennes s'associent pour concrétiser ce projet. Le LAEP itinérant « Les P'tites graines » est ainsi créé. Il est porté par l'association « Accès pour tous ». Implantée sur la commune de Meyrannes, elle est identifiée comme acteur essentiel du territoire dans le domaine de la parentalité. Depuis, le LAEP se déplace sur ces quatre communes pour offrir un espace d'écoute, d'échange et de jeu libre, favorisant le lien entre enfants et parents.

PARTIE 1

Question 1 : Montrer que le projet partenarial LAEP itinérant « Les P'tites graines » contribue à la mise en œuvre de la politique de la famille sur le territoire de Cèze Cévennes.

PARTIE 2

Vous êtes technicien supérieur en économie sociale familiale au sein de l'association « Accès pour tous ». Dans le cadre de vos missions, vous êtes chargé de l'animation et de la coordination du LAEP itinérant en qualité de « coordinateur-accueillant LAEP », en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Une deuxième CTG a été signée pour la période 2022-2026. Le bilan de cette convention souligne l'intérêt du LAEP itinérant pour le territoire, tout en mettant en évidence des difficultés de coordination entre les différents acteurs (éloignement géographique des acteurs, communication insuffisante…). Suite à ces constats, la directrice de l'association envisage de réunir les partenaires du LAEP afin de définir des modalités de coordination plus efficaces. Au regard de votre fiche de poste, la directrice vous sollicite en amont de la réunion, pour lui proposer des remédiations à soumettre aux partenaires.

Question 2 : Expliquer les enjeux d'une amélioration de la coordination du LAEP itinérant « Les P'tites graines » au regard de son fonctionnement sur le territoire.

Question 3 : Proposer à la directrice des moyens de rendre plus efficaces la coordination et son suivi.